

Fiche projet

Médecin généraliste à exercice partagé

Ville-établissement de santé

Cette fiche projet s'inscrit dans le cadre du volet 1 de la mesure « 400 postes de Médecins généralistes dans les territoires prioritaires (Instruction N°DGOS/DIR 2019 du 30/01/2019)

Structure ambulatoire	Etablissement de santé
Maison de Santé Simone Veil d'Orléans la Source 34, rue Alain Fournier 45100 Orléans la Source Interlocuteur de la structure libérale ambulatoire : Mme Prellier Elise, Coordinatrice. coordination.msplasource@gmail.com T° 06 98 05 53 33	Centre hospitalier régional d'Orléans 14, avenue de l'hôpital – CS 86709 – 45067 ORLEANS CEDEX 2 Responsable du service : Docteur Stéphane BATHELLIER Contact : Monsieur LEBRERE, directeur des affaires médicales et de la recherche T°02 38 74 42 01 antoine.lebrere@chr-orleans.fr

Entre (Structure ambulatoire)

- Représenté par : Maison de Santé Simone Veil d'Orléans la Source
- SIRET : 815 079 090
- Adresse : 34, rue Alain Fournier 45100 Orléans la Source
- Structure libérale ambulatoire :

Interlocuteur de la structure libérale ambulatoire (Nom, prénom, mail, téléphone) : Mme Prellier Elise, Coordinatrice. coordination.msplasource@gmail.com, tél : 06 98 05 53 33

Description De la structure ambulatoire	La MSP de la Source regroupe actuellement 12 professionnels de santé dont 2 médecins généralistes, 1 chirurgien infantile et orthopédiste, 1 sage-femme, 5 infirmières libérales, 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 infirmière Asalee. Des consultations en addictologie sont faites 1 fois par semaine par l'APLEAT. L'équipe se compose aussi de deux secrétaires et d' une coordinatrice. La structure a ouvert ses portes en 2016
Description du territoire	<u>Situation géographique</u> Orléans-La Source est situé à une dizaine de kilomètres au sud du centre-ville d'Orléans, au sud de la Loire . Le quartier est limitrophe des communes de Saint Cyr en Val, Ardon et Olivet, Les espaces verts sont nombreux (parc floral, allée des sapins, campus, bois de Concy) <u>Accès et transports :</u> La Source est desservi par la ligne A du tramway d'Orléans ainsi que par tous

	<p>les transports mis à disposition par l'agglomération. Le territoire est desservi par 3 routes départementales, la sortie de l'A71 est située Olivet et la gare la plus proche est à St Cyr en Val (limitrophe également).</p> <p><u>Cadre de vie :</u> Les grands ensembles du quartiers sont : le parc floral, le stade de la Source, une zone d'activité, les lycées Voltaire et Gauguin, l'Université, les centres de recherche scientifique et les zones d' habitations. Le quartier de la source est inclus dans un projet de renouvellement urbain en 2004. Il a permis la construction de la médiathèque Maurice Genevoix (en face de la Maison de Santé Simone Veil) et du complexe sportif Minouflet,</p> <p><u>Démographie :</u> Le quartier compte 22 000 habitants. C'est un quartier jeune : 42 % des habitants ont entre 25 et 59 ans, 12,1 % ont plus de 60 ans et la part des moins de 25 ans représente 45,9 % des habitants. On compte la présence de 10 000 étudiants.</p> <p><u>Éducation :</u> Neuf écoles maternelles, sept écoles élémentaires, une école primaire (maternelle & élémentaire), une école spécialisée et élémentaire, deux collèges et deux lycées constituent le tissu éducatif primaire et secondaire.</p> <p><u>Université :</u> L'Université d'Orléans est implantée dans le quartier de La Source ainsi qu'une école d'ingénieurs, Polytech'Orléans . D'importants laboratoires d'organismes de recherche scientifique sont également implantés dans le quartier : Centre national de recherche scientifique, Bureau de recherche géologiques et minières, institut de recherche pour le développement.</p>
Positionnement de la structure ambulatoire dans son territoire	<p>La Maison de santé se situe à 10 minutes à pieds du CHRO et à 10 min en voiture de la clinique de l'Archette (30 min en Tram).</p> <p>L'arrêt de Tram des chèques postaux est à deux minutes à pieds de la MSP.</p> <p>Le quartier est composé de 20 000 Habitants auxquels s'ajoutent 10 000 étudiants.</p> <p>Un travail de collaboration a été initié avec les 3 pharmacies présentes dans le quartier.</p>
Projet médical de la structure ambulatoire	<p>La MSP travaille en particulier sur la prévention vaccinale, le développement des maladies chroniques, la prise en charge du diabète, les suivis de grossesses, le dépistage de la luxation de hanche du nouveau-né (en lien avec le chirurgien orthopédiste avec un parcours facilité vers vers les examens radiologiques), le dépistage des troubles du langage et les troubles neuro-développementaux, la prise en charge des soins non programmés (organisation coordonnée au sein de la structure).</p>

Contribution attendue du médecin à la mise en œuvre de ce projet médicale	<p>Le médecin reçoit les patients en consultation de médecine générale, il travaille à la mise en œuvre d'un lien avec le service des urgences du CHRO, Il utilise les compétences de l'IDE ASALEE pour améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques (diabète en particulier),</p> <p>Le médecin collabore au travail de coordination et participe à l'organisation des soins au sein de la structure.</p> <p>Il est invité à proposer de nouveaux axes de travail dans le cadre de l'évolution du projet de santé.</p>
Modalités de rémunération	Activité libérale à 40, 50 ou 60%

Et (Etablissement de santé)

- Représenté par : Olivier BOYER, directeur général
- Adresse : 14, avenue de l'hôpital – CS 86709 – 45067 ORLEANS CEDEX 2
- Responsable du service : docteur Stéphane BATHELLIER

Description de l'ES	Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO) est un établissement de 1300 lits et 500 lits d'EHPAD et SLD. Reconstitué entièrement en 2015, il regroupe toutes ses activités médicales sur un seul site ce qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique. Il est doté des techniques médicales les plus modernes. Il assure tant des missions de proximité qu'une offre de soins de recours. Etablissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret (GHT 45), il développe des liens étroits avec les établissements publics du département mais aussi avec la médecine de ville, avec laquelle il souhaite développer ses liens.
Projet d'établissement (éléments relatifs à l'articulation avec la ville)	Le projet d'établissement du CHRO a pour objectif de renforcer et d'affirmer sa politique d'ouverture sur son territoire, notamment en développant les liens avec les praticiens libéraux et en améliorant la relation ville-hôpital. A ce titre, le CHR a pour ambition d'améliorer la fluidité des parcours patients en facilitant notamment les hospitalisations directes et en améliorant le circuit de l'information médicale, en développant de nouveaux outils numériques (par l'implication dans le développement de la plateforme régionale de service numériques et de partage de données), en favorisant la communication entre les praticiens libéraux et les praticiens de l'hôpital, en maintenant l'organisation annuelle du forum ville-hôpital.
Description du Service de rattachement du médecin au sein de l'ES	<p>Le poste est basé au SAMU 45, en salle de régulation.</p> <p>Le SAMU 45, conformément à ses missions, régule les demandes de conseil médical et les demandes médicales urgentes du département du Loiret. Après évaluation par les Assistants de Régulation Médicale, les appels font l'objet d'une régulation médicale par les médecins régulateurs hospitaliers renforcée le soir aux heures de la PDS par un médecin régulateur libéral. Une régulation</p>

	<p>libérale existe aux heures de la PDS ambulatoires de 20 h à minuit en semaine et le week-end de 8 h à minuit depuis 2008 conformément aux textes législatifs. Devant l'augmentation importante de l'activité en régulation, comme dans beaucoup de SAMU, un besoin d'une aide par un médecin régulateur libéral en journée en semaine est apparu. Auparavant, cette régulation était effectuée par les médecins généralistes joignables par leur patientèle aux heures de la continuité des soins. La difficulté croissante, pour de nombreux patients, d'accéder à un médecin généraliste détourne ces appels vers le Centre 15.</p> <p>La mission proposée consiste en une régulation de type médecine générale libérale en journée en semaine.</p>
Description de l'activité qui sera confiée au médecin au sein de l'établissement	<p>Cette activité est proposée sous forme d'un poste pour une quotité de temps de travail de 40 à 60% en fonction du choix du praticien et de la part exercée en ambulatoire. Il pourrait être complété par d'autres temps partiels.</p> <p>La mission proposée au sein du SAMU 45 consiste en une régulation des appels médicaux relevant de la médecine générale libérale avec des conseils médicaux jusqu'à des préconisations de consultations si nécessaire. Ceci correspond au travail qu'effectue chaque médecin contacté par sa patientèle pour organiser et planifier son activité en fonction d'un degré d'urgence. Bien évidemment, ce médecin régulateur libéral travaillerait au sein du SAMU 45, en collaboration avec les assistants de régulation médicale et les médecins régulateurs hospitaliers conformément à l'organisation déclinée en période de PDS.</p> <p>Le SAMU 45, assurera la formation à la régulation et à l'utilisation des outils informatiques et téléphoniques. Le (les) médecins pourrait éventuellement participer, par ailleurs, sur la base du volontariat, à l'activité de la PDSA en rejoignant les volontaires de l'Association de Régulation Médicale du Loiret.</p>
Rémunération	<p>Rémunération sur la base d'un contrat de praticien contractuel (au minimum échelon 2 soit 1700€ nets environ à mi-temps, négociation possible en fonction de l'expérience du candidat).</p>

Contacts

Etablissement de santé : Monsieur LEBRERE, directeur des affaires médicales et de la recherche, 02 38 74 42 01 – antoine.lebrere@chr-orleans.fr

Structure ambulatoire : Mme Prellier Elise, Coordinatrice. coordination.msplasource@gmail.com, tél : 06 98 05 53 33

ARS Centre Val de Loire, Délégation départementale du Loiret